

CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

DIX DROITS ILLUSTRÉS

Fabrication du jeu

Affichettes :

- Imprimer les pages 2 à 27 sur du papier cartonnée A4 recto-verso
- Plastifier

Dernière mise à jour :

11 novembre 2013

Modifications, suggestions, corrections... :

Ne pas hésiter à envoyer vos remarques à d1m.anim@free.fr



**LES ENFANTS ONT LE DROIT DE PENSER,
DE DONNER LEUR AVIS,
D'ÊTRE ÉCOUTÉS
ET DE PRATIQUER UNE RELIGION**

Parce qu'ils n'ont pas accès à la parole
et qu'ils ne connaissent pas leurs droits,
trop d'enfants dans le monde n'ont pas la possibilité
de se défendre contre la maltraitance, la violence
et l'exploitation.



© Tous droits réservés / Les Bulles pour l'Unicef

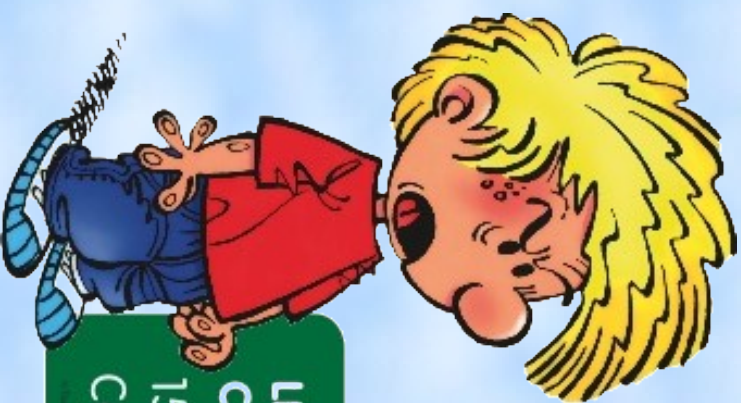
**LES ENFANTS ONT LE DROIT DE PENSER,
DE DONNER LEUR AVIS,
D'ÊTRE ÉCOUTÉS
ET DE PRATIQUER UNE RELIGION**

Parce qu'ils n'ont pas accès à la parole
et qu'ils ne connaissent pas leurs droits,
trop d'enfants dans le monde n'ont pas la possibilité
de se défendre contre la maltraitance, la violence
et l'exploitation.



**LES ENFANTS ONT DROIT À LA PROTECTION
CONTRE LES MAUVAIS TRAITEMENTS ET L'EXPLOITATION !**

150 millions d'enfants entre 5 et 14 ans travaillent dans le monde.
Certains sont exposés au pires formes d'exploitation comme l'esclavage.



**LES ENFANTS ONT DROIT À LA PROTECTION
CONTRE LES MAUVAIS TRAITEMENTS ET L'EXPLOITATION !**

150 millions d'enfants entre 5 et 14 ans travaillent dans le monde.
Certains sont exposés au pires formes d'exploitation comme l'esclavage.

**J'AI DROIT À
UNE ALIMENTATION
SUFFISANTE ET ÉQUILIBRÉE !**



148 millions d'enfants souffrent de malnutrition dans le monde.
Près de 5 millions en meurent chaque année.
Ils vivent surtout en Afrique et en Asie.

**J'AI DROIT À
UNE ALIMENTATION
SUFFISANTE ET ÉQUILIBRÉE !**



148 millions d'enfants souffrent de malnutrition dans le monde.
Près de 5 millions en meurent chaque année.
Ils vivent surtout en Afrique et en Asie.

Dans les pays pauvres,
2 millions d'enfants meurent chaque
année de maladies que la vaccination
et des soins permettraient d'éviter.
2 millions sont porteurs du virus
du sida, la plupart en Afrique.

J'ai droit
à la santé



Dans les pays pauvres,
2 millions d'enfants meurent chaque
année de maladies que la vaccination
et des soins permettraient d'éviter.
2 millions sont porteurs du virus
du sida, la plupart en Afrique.

J'ai droit
à la santé



J'AI DROIT À UN NOM,
UNE NATIONALITÉ
ET UNE FAMILLE !



© Tous droits réservés / Les Bulles pour l'Unicef

51 millions d'enfants dans le monde
ne sont pas enregistrés à la naissance.

J'AI DROIT À UN NOM,
UNE NATIONALITÉ
ET UNE FAMILLE !



© Tous droits réservés / Les Bulles pour l'Unicef

51 millions d'enfants dans le monde
ne sont pas enregistrés à la naissance.

J'AI DROIT AUX LOISIRS !



Comment trouver du temps pour jouer
quand un enfant doit travailler 12 heures par jour
dans les champs ou au fond d'une mine ?

Lui enlever son droit au jeu, au rêve et au rire
avec ses amis, c'est le priver d'un temps nécessaire
pour se développer, donc le
priver de tous ses droits.

J'AI DROIT AUX LOISIRS !

Comment trouver du temps pour jouer
quand un enfant doit travailler 12 heures par jour
dans les champs ou au fond d'une mine ?

Lui enlever son droit au jeu, au rêve et au rire
avec ses amis, c'est le priver d'un temps nécessaire
pour se développer, donc le
priver de tous ses droits.



LES ENFANTS ONT LE DROIT DE NE PAS FAIRE LA GUERRE NI DE LA SUBIR



1 milliard d'enfants vivent dans les pays en conflit,
300 millions ont moins de 5 ans, on dénombre
250 000 enfants soldats, surtout en Afrique.

LES ENFANTS ONT LE DROIT DE NE PAS FAIRE LA GUERRE NI DE LA SUBIR

1 milliard d'enfants vivent dans les pays en conflit,
300 millions ont moins de 5 ans, on dénombre
250 000 enfants soldats, surtout en Afrique.



© Tous droits réservés / Les Bulles pour l'Unicef

LES ENFANTS ONT LE DROIT D'ÊTRE SECOURU ET D'AVOIR UN REFUGE !

Les guerres et catastrophes naturelles obligent les populations à fuir leur domicile. **18 millions d'enfants** sont affectés par les déplacements de populations.





LES ENFANTS ONT LE DROIT D'ÊTRE SECOURU ET D'AVOIR UN REFUGE !

Les guerres et catastrophes naturelles obligent les populations à fuir leur domicile. **18 millions d'enfants** sont affectés par les déplacements de populations.

J'ai droit à l'éducation !



© Tous droits réservés / Les Bulles pour l'Unicef

101 millions d'enfants, en majorité des filles, ne sont pas scolarisés.

A cause de la pauvreté, beaucoup d'entre eux, parfois très jeunes, doivent travailler au lieu d'aller à l'école.

J'ai droit à l'éducation !



© Sous droits réservés / Les Bulles pour l'Unicef

101 millions d'enfants, en majorité
des filles, ne sont pas scolarisés.

A cause de la pauvreté, beaucoup d'entre eux,
parfois très jeunes, doivent travailler au lieu d'aller à l'école.

Tous les enfants naissent égaux en droit
Pourtant, partout dans le monde, des enfants
sont victimes d'injustice à cause de leur sexe,
de leur nationalité ou de leur religion.

J'AI DROIT À L'ÉGALITÉ !



Tous les enfants naissent égaux en droit
Pourtant, partout dans le monde, des enfants
sont victimes d'injustice à cause de leur sexe,
de leur nationalité ou de leur religion.

J'AI DROIT À L'ÉGALITÉ !



Dans 54 articles et trois protocoles facultatifs, la Convention internationale des droits de l'enfant énonce les droits fondamentaux qui sont ceux de tous les enfants du monde qui repose sur les quatre grands principes suivants :

- la non-discrimination
- l'intérêt supérieur de l'enfant
- le droit de vivre et de se développer
- le droit à la participation



- Dans 54 articles et trois protocoles** facultatifs, la Convention internationale des droits de l'enfant énonce les droits fondamentaux qui sont ceux de tous les enfants du monde qui repose sur les quatre grands principes suivants :
- la non-discrimination
 - l'intérêt supérieur de l'enfant
 - le droit de vivre et de se développer
 - le droit à la participation

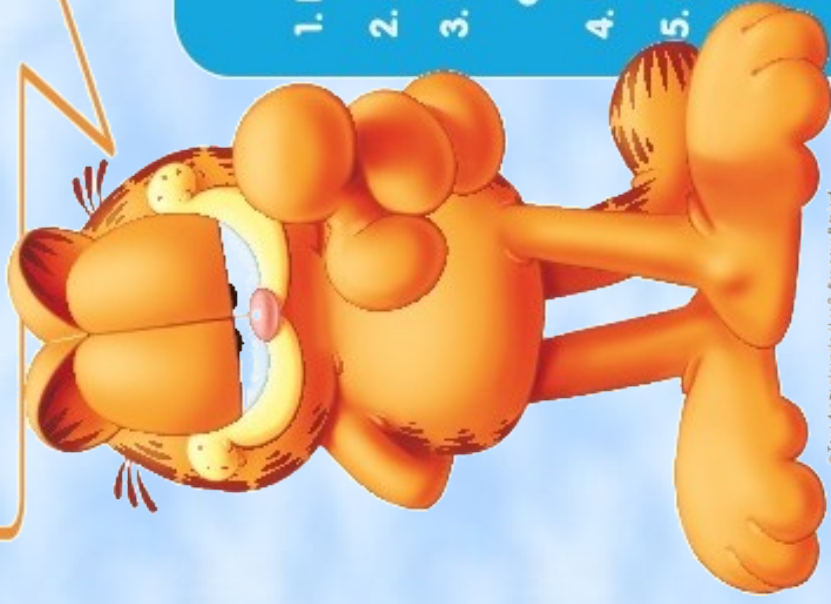


LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

En 2000, près de 200 dirigeants du monde entier ont adopté la déclaration du millénaire pour le développement et se sont engagés à atteindre 8 objectifs (OMD) visant à rendre le monde meilleur pour tous d'ici à 2015.

Ils sont au nombre de huit :

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
Combattre le VIH-sida, le paludisme,
et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat
mondial pour le développement



© Tous droits réservés / Les Bulles pour l'Unicef

LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

En 2000, près de 200 dirigeants du monde entier ont adopté la déclaration du millénaire pour le développement et se sont engagés à atteindre 8 objectifs (OMD) visant à rendre le monde meilleur pour tous d'ici à 2015.



© Tous droits réservés / Les Studios pour l'Unicef

Ils sont au nombre de huit :

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
Combattre le VIH-sida, le paludisme,
et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat
mondial pour le développement



© Tous droits réservés / Les Bulles pour l'Unicef

En acceptant d'honorer les obligations stipulées dans la Convention
(en la signant ou en la ratifiant), **les gouvernements s'engagent**

à défendre et à garantir les droits des enfants, ainsi qu'à répondre
de ces engagements devant la communauté internationale.

Les États parties à la Convention sont tenus de concevoir et de mettre en oeuvre
des mesures et des politiques qui tiennent compte de l'intérêt supérieur de l'enfant.



© Tout droits réservés. Tous droits pour l'enfant.

En acceptant d'honorer les obligations stipulées dans la Convention
(en la signant ou en la ratifiant), les gouvernements s'engagent
à défendre et à garantir les droits des enfants, ainsi qu'à répondre
de ces engagements devant la communauté internationale.
Les États parties à la Convention sont tenus de concevoir et de mettre en oeuvre
des mesures et des politiques qui tiennent compte de l'intérêt supérieur de l'enfant.